
REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN PLUS SUPERLEAGUE

Sauf dispositions contraires, le règlement s'applique pour les Opens Plus Superleague Masculins et Féminins.

ARTICLE 1 – GENERALITES ET INSCRIPTION

1.1 Circuit des Opens Plus

Le circuit Open Plus regroupe tous les Opens Plus sur l'ensemble du territoire national ; il se déroule entre mai et juillet.

Chaque équipe a la possibilité de participer à plusieurs Opens Plus.

1.2 Inscription des équipes

Afin de participer à un Open Plus, une équipe s'inscrit sur la plateforme 3x3 FIBA Event Maker et, si disponible, sur la plateforme 3x3 FFBB.

Une équipe peut candidater à plusieurs Opens Plus se déroulant à la même date. En cas de sélection sur deux Opens Plus se déroulant à la même date, elle choisira alors l'Open Plus de son choix.

L'inscription à un Open Plus se fait en fonction du ranking individuel FIBA des joueurs et joueuses : les équipes inscrites à un Open Plus sont classées entre elles au regard du cumul des points au ranking FIBA des trois meilleurs joueurs déclarés sur un Open Plus.

La FFBB, en lien avec l'organisateur, définit la liste des équipes inscrites pour chaque Open Plus.

1.3 Coût de l'inscription

Le coût de l'inscription pour un Open Plus est fixé par l'organisateur et doit impérativement être payé par les équipes avant le début de l'éventuel tournoi de qualification pour les Opens Plus Masculins et avant le début du tournoi final pour les Opens Plus Féminins.

A défaut, l'organisateur pourra refuser la participation de l'équipe.

ARTICLE 2 – SYSTEME DE L'EPREUVE

Chaque Open Plus féminin est constitué d'un seul tournoi final.

Chaque Open Plus masculin est constitué d'un tournoi de qualification (si plus de 12 équipes inscrites) et d'un tournoi final.

Tout organisateur d'un Open Plus doit obligatoirement, en amont de son Open Plus, organiser directement ou indirectement (possibilité de déléguer l'organisation) 3 tournois Opens Plus Access, donnant chacun une wild card à chaque catégorie de son Open Plus.

Les catégories proposées aux Opens Plus Access doivent correspondre aux catégories de l'Open Plus.

2.1 Open Plus Féminin

Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau de ces phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs à élimination directe.

2.2 Open Plus Masculin

Tournoi de qualification (si plus de 12 équipes, avec un maximum de 8 équipes).

Phase 1

Les 8 équipes sont réparties en 2 poules comptant chacune 4 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

S'il y a moins de huit équipes dans le tableau des qualifications c'est l'Event maker qui organisera le modèle du tournoi.

Phase 2

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour les demi-finales. Elles sont déterminées selon le principe suivant :

- A1 contre B2
- B1 contre A2

Accession au tournoi final

Les deux équipes vainqueur des demi-finales sont qualifiées pour le tournoi final sans avoir à se rencontrer sur un match.

Tournoi final :

Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau de ces phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs à élimination directe.

2.3 Qualification pour l'Open de France

La qualification pour l'Open de France se fait en fonction du classement des équipes à l'issue du circuit Open Plus.

Sur chaque tournoi, les équipes présentes marquent des points Open Plus en fonction de leurs résultats. Le cumul des points gagnés par toutes les équipes sur le circuit Open Plus, donne le classement final après la dernière étape. Les 17 premières équipes du classement, plus un Wild-Card FFBB, sont qualifiées pour l'Open de France (masculin et féminin).

Barème de points sur les Opens Plus :

- 1500 points pour l'équipe 1ère
- 750 points pour l'équipe 2ème
- 500 points pour les 3ème et 4ème
- 300 points pour les 5ème, 6ème, 7ème et 8ème
- 200 points pour les 9ème, 10ème, 11ème et 12ème
- Les équipes du tournoi de qualification marquent 100 points

**ARTICLE 3 -
ÉQUIPES**

3.1 Open Plus Féminin = tournoi unique

12 équipes :

- Les 8 équipes les mieux classées parmi les équipes inscrites ;
- 4 wild card : 1 wild card délivrée par la FFBB et 3 wild cards issues des 3 Opens Plus Access liés à l'Open Plus.

Une équipe peut bénéficier d'un nombre illimité de wild cards sur toute la durée du circuit Open Plus Superleague.

3.2 Open Plus Masculin = éventuel tournoi de qualification + tournoi final

Tournoi de qualification :

8 équipes :

- Equipes classées de la 9^{ème} à la 14^{ème} place parmi les équipes inscrites
- 2 wild cards : 1 wild card issue d'un Opens Plus Access liés à l'Open Plus, et 1 wild card délivrée par la FFBB.

Tournoi final :

12 équipes :

- Les 8 équipes les mieux classées parmi les équipes inscrites
- 2 équipes issues du tournoi de qualification
- 2 wild cards issues de deux Opens Plus Access liés à l'Open Plus.

Une équipe peut bénéficier d'un nombre illimité de wild-cards sur toute la durée du circuit Open Plus Superleague.

**ARTICLE 4 -
EFFECTIF DES
EQUIPES**

4.1 Effectif d'une équipe pour le circuit des Open Plus

Lors de sa première inscription de la saison à un Open Plus, une équipe renseigne la liste des 3, 4, 5, 6, et 7 joueur de son effectif.

Si une équipe inscrit uniquement 3 joueurs, elle peut compléter sa liste durant le circuit jusqu'à un maximum de 7 joueurs.

4.2 Effectif d'une équipe pour un Open Plus

Les équipes doivent déclarer leur effectif pour chaque Open, au plus tard 10 jours avant la date du tournoi.

Si une équipe est dans l'impossibilité de présenter les 3 joueurs, inscrits au tournoi parmi son roster de 7, lors du tournoi de qualification ou du tournoi final, elle doit en informer l'organisateur et la FFBB au plus tard une semaine avant le tournoi.

Elle peut remplacer ce joueur par un autre joueur de sa liste, titulaire d'une licence autorisée, et sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité du joueur indisponible à participer à la compétition.

Ce type de remplacement, entre la clôture de l'inscription et le début de l'Open, ne peut être effectué que deux fois pour chaque équipe sur toute la durée du circuit.

A partir de la 3^{ème} demande de remplacement, l'équipe verra son inscription au tournoi annulée et sera remplacée par l'équipe suivante sur la liste d'inscription.

Nombre de joueur(se)s obligatoires dans l'effectif de l'équipe pour un Open	Minimum	3
	Maximum	4

	Licence club compétition	Sans limite
	Licence Superleague / Juniorleague	Sans limite
	Nombre de joueur(se)s bénéficiant d'un surclassement	Sans limite
<u>ARTICLE 5 - REGLES DE QUALIFICATION</u>	<p>Un joueur ne peut s'inscrire que pour le compte d'une seule équipe pour le circuit des Opens Plus.</p> <p>La conformité des effectifs à l'ensemble des dispositions règlementaires, et notamment les règles de qualification, est contrôlée par la Commission 3x3. Ce contrôle intervient en amont du déroulement du tournoi, dès que l'équipe a transmis la liste de son effectif. Toute équipe déclarant un effectif non-conforme verra son inscription refusée.</p>	
<u>ARTICLE 6 - STATUT DES JOUEURS</u>	Les joueurs doivent avoir un profil FIBA 3x3 validé sur le site www.play.fiba3x3.com A défaut, l'inscription du joueur sera refusée.	
<u>ARTICLE 7 - REGLEMENT DE JEU APPLICABLE</u>	FIBA 3x3 – Règles officielles	
<u>ARTICLE 8 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</u>	Au choix de l'organisateur	
<u>ARTICLE 9 - SALLE</u>	Classement : H1	
<u>ARTICLE 10 - SURCLASSEMENT</u>	<p>Participation des joueurs de moins de 18 ans à la Superleague Un joueur de la catégorie d'âge U18 peut participer à la Superleague s'il bénéficie d'un surclassement validé par la Fédération dans les mêmes conditions qu'un joueur U18 5x5 souhaitant participer aux compétitions de niveau régional.</p> <p>Surclassement Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin, conformément au règlement médical de la Fédération. Sa date d'effet est celle du dépôt au comité départemental du certificat médical autorisant le surclassement. Est assimilée à la date de dépôt, la date d'envoi du certificat médical par lettre recommandée.</p>	
<u>ARTICLE 11 - CAS PARTICULIERS</u>	Les joueurs licenciés au sein d'une fédération étrangère peuvent participer aux Opens Plus à la condition nécessaire qu'ils justifient d'une licence Superleague 3x3 FFBB.	
<u>ARTICLE 12 - PRIZE MONEY</u>	<p>L'organisateur doit verser un Prize Money pour chaque Open Plus (masculin et féminin) d'un montant minimum de 2 000 euros, réparti de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 000 euros à l'équipe vainqueur - 600 euros à l'équipe finaliste - 200 euros aux demi-finalistes 	

ARTICLE 13 – FORFAITS ET REMPLACEMENT

13.1 Forfaits des équipes

En cas de forfait d'une équipe, lors du tournoi de qualification ou du tournoi final, cette équipe doit prévenir l'organisateur et la FFBB, qui informera alors la Commission 3x3.

Si elle déclare forfait au plus tard 3 jours avant le début du tournoi, cela n'entraîne pas de conséquences pour l'équipe.

Si elle déclare forfait moins de 3 jours avant le début du tournoi, les membres de l'équipe reçoivent un avertissement et, au bout de deux forfaits d'équipe dans ces conditions, cette dernière est exclue du circuit Open Plus.

Si une équipe ne se présente pas lors d'un tournoi en dépit de son inscription et sans respecter les modalités d'informations préalables, la Commission 3x3 pourra refuser toute inscription de cette équipe à un ou plusieurs autres Open du circuit et à l'Open de France. Les frais d'inscription ayant pu être engagés ne seront pas restitués.

13.2 Modalités de remplacements

a) Forfait d'une équipe du tournoi de qualification masculin

1. Si une équipe du tournoi de qualification déclare forfait, il est proposé à l'équipe suivante de la liste d'inscription de la remplacer.
2. Si cette équipe refuse, la place est proposée aux équipes suivantes dans l'ordre de classement sur la liste.

b) Forfait d'une équipe du tournoi final

Chez les hommes :

1. Si une équipe du tournoi final déclare forfait, l'équipe classée 9^{ème} de la liste et donc 1^{ère} équipe sur la liste de qualification rentre directement dans le tournoi final. L'équipe classée 15^{ème} de la liste et donc première de la liste d'attente rentre elle dans le tournoi de qualification.
2. Le système de repêchage est le même pour deux, trois forfaits ou plus.

Chez les femmes :

1. Si une équipe du tournoi final déclare forfait, l'équipe classée 9^{ème} de la liste d'inscription et donc 1^{ère} équipe de la liste d'attente rentre directement dans le tournoi final.
2. Le système de repêchage est le même pour deux, trois forfaits ou plus.

c) Lucky looser

1. En cas de forfait d'une équipe du tournoi final après le début des qualifications, une troisième équipe du tournoi de qualification (match d'appui entre les perdants des deux demi-finales des qualifications) est admise dans le tournoi final.
2. En cas de double forfait dans le tournoi final après le début des qualifications, les deux perdants des demi-finales du tournoi de qualification sont admis dans le tournoi final. Ces équipes sont prévenues par le Manager d'organisation.
3. S'il y a plus de deux forfaits dans le tournoi final, une liste des équipes ayant perdu en poules de qualifications est établie par le manager d'organisation et détermine l'ordre de priorité d'entrée des équipes.

ARTICLE 14 – OFFICIELS

14.1 Manager d'organisation

Sur chaque Open Plus, un manager d'organisation est désigné par la commission 3x3 au plus tard un mois avant la date du tournoi.

14.2 Les Refs

Ils sont désignés par la Commission et la FFBB sur chaque tournoi Open Plus au plus tard un mois avant la date du tournoi.

Ils ont en charge d'arbitrer les parties sous la supervision du Manager d'organisation.

ARTICLE 15 – EXPLOITATION DES OPENS

15.1 Billetterie

L'organisateur a le choix de faire payer un droit d'entrée ou de laisser l'entrée gratuite.

15.2 Droits d'exploitation

Les droits d'exploitation de chaque Open sont propriétés exclusives de la Fédération.

15.3 Droit d'image

L'organisateur veille :

- À recueillir toutes les autorisations individuelles nécessaires,
- À informer le public si une ou des captations d'images sont effectuées lors de son tournoi pour une diffusion ou utilisation ultérieure.

ARTICLE 16 – ORGANISATEUR ET HOMOLOGATION

16.1 Publication du cahier des charges

La Fédération établit un cahier des charges qui précise aux candidats à l'organisation les besoins auxquels l'organisateur doit répondre et organise la relation entre les différents acteurs pour chaque Open.

Ce cahier des charges est publié sur le site de la Fédération.

16.2 Candidature

Avant le 1^{er} novembre, les candidats à l'organisation d'un Open Plus doivent être régulièrement affiliés auprès de la FFBB et remplir un dossier de candidature.

Ce dossier doit être retourné à la Commission 3x3 qui détermine le calendrier de la saison après avoir examiné l'ensemble des candidatures.

16.3 Validation par la Commission 3x3

La Commission 3x3 décide du nombre de tournois du circuit avant le 31/10/2019. Ce nombre ne peut excéder 24.

Si le nombre de dossiers de candidatures est supérieur au nombre fixé par la commission, elle choisit, parmi les candidatures, les tournois qui constituent le circuit Open Plus.
Cette décision est insusceptible de recours.

Les tournois Opens Plus sont attribués pour 3 ans sous réserve de la ré-affiliation de l'organisateur.

16.4 Validation du tournoi

Une fois retenu, chaque organisateur doit :

- S'acquitter d'un droit financier envers la Fédération :
 - o Tournoi masculin et féminin : mille cinq cent euros (1 500 €)

-
- Tournoi masculin seul : mille deux cent euros (1 200 €)
 - Tournoi féminin seul : six cent euros (600 €)

Pour organiser un Open sur le territoire national, toute structure déconcentrée (ligue, comité) ou autre (association, collectivités, entreprises, sociétés organisatrices d'évènements) peut en faire la demande.

Après étude du dossier, la Commission 3x3 homologue le tournoi s'il répond aux conditions fixées dans le cahier des charges.

Une autorisation d'organisation est donc délivrée à l'organisateur, avec un numéro d'homologation.

En cas de refus, sa décision n'est pas susceptible de recours.

L'Open est obligatoirement Ranké sur la plateforme FIBA 3x3.

Toute modification des engagements pris dans le dossier d'homologation peut entraîner une modification, voire une annulation du niveau de classement de l'Open ou de la totalité de l'homologation de la manifestation par la Commission 3x3.